



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 SEPTEMBRE 2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11
Présents : 11
Nombre de suffrages : 11
Pour : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le douze septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CARDONEL Gérard.

Date de convocation
05/09/2024

Etaient présents :

M. ACCOLAS Didier, Mme AUDOUSSET Pierrette, M. CARDONEL Gérard, Mme CHIROL Nadine, M. DAUMIN Olivier, M. DELAGE Bruno, M. DOLLET Jean-Jacques, Mme DURIS Béatrice, M. ESMOINGT Guy, Mme NUYTENS Aline, Mme STOCKER Hélène

Date d'affichage
17 SEP. 2024

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Mme DURIS Béatrice

publication sous forme
électronique
<https://saulzais-le-potier.e-monsite.com/>

Numéro interne de l'acte : 2024-09-03

Objet : Fonds Local de Solidarité : participation 2024

Le Maire rappelle au conseil municipal que la convention relative à la contribution financière au Fonds de solidarité logement a été signée le 16 février 2022.

L'Article 6 de cette convention mentionne que la commune s'engage à transmettre au Département une délibération précisant le montant de sa participation chaque année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DÉCIDE** de participer au Fonds de Solidarité Logement à hauteur de 200 € pour l'année 2024.



Le Maire

Gérard CARDONEL

La secrétaire de séance

Béatrice DURIS